

VŒUX 2022

Et c'est reparti pour un tour, avec une nouvelle année qui débute un peu sous les mêmes auspices que les deux précédentes.

Le variant Omicron déferle, plus contagieux mais heureusement semble-t-il, moins virulent. Heureusement, car ce pays n'a pas beaucoup progressé dans la gestion de crise. Il suffit de voir le chaos, pourtant prévisible, dans les écoles primaires. L'année 2022 va être aussi marquée par des élections qui nous concernent au plus haut point. D'abord, la présidentielle et les législatives au printemps et pour l'instant, le progrès social ne semble pas trop à l'ordre du jour. Le bashing anti fonctionnaire risque d'être relancé. Puis en fin d'année, des élections professionnelles qui verront la fin des CHSCT et un recul notoire des moyens d'interventions des représentants du personnel.

Pour autant, la section CGT Finances Publiques 44 te présente ses meilleurs vœux et nous ne baisserons pas les bras !

Comme disait N. Chomsky, « Vous avez deux choix possibles. Vous pouvez dire : je suis pessimiste, rien ne va marcher, je renonce, et je garantis ainsi que le pire va advenir. Ou vous pouvez vous saisir des possibilités qui existent, des rayons d'espoir, et dire que peut-être on va construire un monde meilleur. En fait, ce n'est pas vraiment un choix. » Traduit en langage pop culture, « pilule bleue ou pilule rouge, ce n'est pas vraiment un choix » (Matrix 4).



ALIGNEMENT PAR LE HAUT

Au rythme actuel de l'inflation, le nombre de points d'indice des catégories C et B en début de carrière va pouvoir être revalorisé tous les deux mois. Après la révision de novembre, un nouvel ajustement a du être fait au premier janvier.

D'autres n'ont pas les mêmes soucis. Suite à la suppression de l'ENA et la création de la nouvelle école d'administration (l'INSP), un nouveau corps unique

interministériel de l'État a été créé au 1^{er} janvier 2022. Celui-ci **regroupera à l'avenir l'ensemble des corps aujourd'hui formés par l'ENA (et demain l'INSP)**, à l'exception des corps juridictionnels. Cette fusion (je ne veux voir qu'une tête !) des grands corps (malades) de l'État (IGF, Préfectorale, IGF, IGAS, IGA...) donnera lieu à la création d'une nouvelle grille à compter du 1^{er} janvier 2023.

Petite douceur de la part du gouvernement, lors des discussions autour des (futurs) rémunérations des administrateurs et administratrices de l'État, la promesse a été faite

d'une convergence indemnitaire "sur la fourchette haute du corps des administrateurs civils". Comme quoi, dans la Fonction Publique, il y a des fonctionnaires qui comptent plus que d'autres. À moins que certains politiques lorgnent déjà sur des postes de hauts fonctionnaires qui leur seront accessibles avec les nouvelles règles de nomination. En effet, par exemple, seuls deux tiers des postes de préfet seront réservés aux personnes ayant plus de cinq ans de services publics dans la haute administration... Cela ouvre quelques perspectives aux « méritant-es ».



NAUFRAGE À L'HÔPITAL

L'hôpital est au bout de sa vie : manque de bras, manque de lits (17 900 fermés entre 2017 et 2020), manque de moyens.

La crise Covid de par sa durée exceptionnelle est en train d'achever un hôpital rendu malade depuis 15 ans par sa gestion néo libérale, selon le concept de « l'hôpital entreprise ».

Au passage, les fossoyeurs de l'hôpital, tel Jean Castex qui a enclenché les choses entre 2005 et 2007, notamment avec la mise place de T2A, ont beau jeu de désigner les anti vaxx (ou simples non vacciné-e) comme boucs émissaires.

Plus que jamais, il faut sortir de cette logique mortifère. **La Santé n'est pas une activité commerciale et lucrative !**

Les personnels de l'hôpital se mobiliseront à nouveau le 11 janvier. Soutenons-les !

